

MESSAGE DU MINISTRE  
DU COMMERCE INTERNATIONAL



J'ai le plaisir d'annoncer que le Canada a continué d'enregistrer des résultats remarquables au chapitre du commerce international tout au long de l'an 2000. Nos exportations de biens et services ont atteint un sommet de 473,9 milliards de dollars en 2000; parallèlement, l'excédent du solde des transactions courantes s'est élevé à 18,9 milliards de dollars. À l'échelle internationale, le Canada figurera encore au nombre des principales économies fondées sur les échanges commerciaux. Les exportations de biens et services représentent actuellement 45,6 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) et un emploi sur trois dépend du commerce. Ces chiffres démontrent à quel point la réussite commerciale du Canada est liée directement et positivement à la croissance et à la prospérité de notre économie.

Il est clair également que l'amélioration et la garantie de l'accès aux principaux marchés sont des facteurs importants dans l'expansion soutenue du commerce. C'est ce qui explique la ferme détermination du gouvernement du Canada d'éliminer les barrières sur les marchés clés et d'assurer un accès prévisible à ceux-ci pour les commerçants et investisseurs canadiens. L'élargissement de l'accès aux marchés est la voie de la prospérité soutenue des Canadiens.

C'est dans cet esprit que je suis heureux de présenter *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux — 2001*. Ce rapport annuel, préparé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, esquisse la stratégie du gouvernement fédéral visant à faciliter l'accès des biens, services et investissements aux marchés étrangers clés. Le rapport souligne en outre les principaux résultats obtenus à cet égard par le gouvernement au profit des Canadiens en 2000, ainsi que les nouvelles perspectives qui s'offrent aux entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux.

Le Canada est une économie de taille moyenne, tributaire du commerce. Ses succès économiques actuels et futurs dépendent de l'ouverture des marchés mondiaux, d'un environnement commercial stable et de mécanismes de règlement des différends commerciaux fondés sur des règles plutôt que sur la puissance politique ou économique. En 2001, le Canada poursuivra ses objectifs dans le cadre des instances multilatérales et